



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
ACAT-FRANCE

PARIS, 28 NOVEMBRE 2022

Communiqué de presse

L'avocat franco-palestinien Salah Hamouri, Prix des droits humains Engel-du Tertre 2022

L'avocat franco-palestinien Salah Hamouri reçoit, ce 1^{er} décembre 2022, le Prix Engel-du Tertre des droits humains, remis par la Fondation ACAT pour la dignité humaine. Placé en détention administrative par les autorités israéliennes depuis le 10 mars, notre compatriote paye le prix fort pour son activité de défenseur des droits humains. Un tribut auquel Israël le contraint en violation de sa liberté, de son droit à vivre sur sa terre natale, de sa dignité et celle de sa famille.

Arrêté au petit matin du 7 mars par les forces de sécurité et placé en détention administrative depuis le 10 mars, Salah Hamouri verra la mesure renouvelée coup sur coup les 6 juin et 4 septembre. Sa défense n'a toujours pas accès au dossier et ne l'aura certainement jamais, comme le permet ce régime de détention arbitraire, renouvelable à l'infini, et par là contraire au droit international.

Avocat au sein de l'ONG Addameer, engagée pour les droits des prisonniers politiques palestiniens – et qui a depuis été fermée par les autorités israéliennes dans un ultime acte de répression –, Salah Hamouri subit une persécution sans égale. Détenu une première fois à l'âge de 16 ans en 2001, puis pendant cinq mois en 2004, il purgera six années d'emprisonnement entre 2005 et 2011. Il sera encore soumis à treize mois de détention administrative en 2017.

Ne bénéficiant que d'un simple permis de résidence à Jérusalem-Est, comme tous les Palestiniens natifs de cette région annexée, son destin est entre les mains de la Cour suprême. Le verdict pourrait le contraindre à quitter sa terre natale à tout jamais. Cette succession d'attaques frontales et cruelles ne vise qu'à empêcher sa mobilisation pacifique, au détriment de ses droits.

Le Prix 2022 récompense son courage. En son absence, c'est son épouse, Elsa Lefort, elle aussi arbitrairement interdite de séjour en Israël, qui reçoit le Prix 2022 en son nom. Ce Prix 2022 se veut une tribune en reconnaissance à tous les défenseurs des droits humains interdits et attaqués dans l'exercice de leurs activités légitimes en territoires palestiniens occupés et en Israël.

Mobilisée à ses côtés, l'ACAT-France demande aux autorités françaises de ne pas abandonner notre compatriote dans les geôles israéliennes. Elles doivent continuer de saisir leurs homologues en Israël pour demander la libération de Salah Hamouri et la suspension de la mesure d'expulsion qui le contraindrait à quitter pour toujours Jérusalem, et permettre à son épouse et ses enfants de le rejoindre.

CONTACT PRESSE

Louis Linel, chargé de communication et plaidoyer
communication@acatfrance.fr | +33 1 40 40 74 10 | +33 6 27 76 83 27